Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 029-212900773-20260219-CM26_01008-DE

Date de mise en ligne :

Guissény
Gwiseni
Finistère
Pen-Ar-Bed
Tél / Pellg : 02 98 25 61 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUISSÉNY N°CM/26-01008

Date d'envoi de la convocation : 13 février 2026

Nombre de membres en exercice	= 12
Présents	= 11
Votants	= 12

RÉUNION DU 19 FÉVRIER 2026

Conventions SDEF

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Raphaël RAPIN, maire.

Étaient présents : Jean-Louis BONDU, Herveline CABON, Mickaël CONQ, Renée GALL, Laurence GUERINET, Gérard LE GUEN, Maud LE QUÉRÉ, Marie-Michelle LORGERÉ, Joël PASCOËT, Raphaël RAPIN, Jean-Yves ROUDAUT, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés et représentés : Jérémy JAFFRÈS donnant procuration à Jean-Louis BONDU.

Absents :

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales. Jean-Louis BONDU a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées..

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur Gérard LE GUEN, adjoint aux travaux, explique que lorsque des travaux sont opérés en éclairage public, qu'ils s'agissent d'opérations de maintenance, de réparation ou de modernisation, le SDEF transmet à la commune une convention financière. La commune a reçu 3 conventions financières sur des travaux sur la commune, dont le détail vous est présenté ci-dessous :

		Conditions financières				
Numéro de la convention	**Nature des travaux**	**Montant HT**	**Montant TTC**	**Modalité de calcul de la participation communale**	**Financement du SDEF**	**Part communale**
RSX-2026-077-001	Réparation du Mât – Rue Marin Marie Ouv. 335	1 500,00 €	1 800,00 €	100 %	0,00 €	1 500,00 €
RSX-2025-077-010	Eclairage public - Pose d'ampoules LED (68)	3 800,00 €	4 560,00 €	75 %	950,00 €	2 850,00 €
RSX-2025-077-013	EP- Dévoiement réseau éclairage - Future pharmacie	4 200,00 €	5 040,00 €	100 %	0,00 €	4 200,00 €
						8 550,00 €

Monsieur LE GUEN, rapporteur entendu,

DÉLIBÉRATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par 12 voix pour.

Article 1 : Valide l'ensemble des travaux présentés par le SDEF pour un montant global de 8 550 €.

Article 2 : Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les 3 conventions telles que définies ci-dessus.

À Guissény, le 19 février 2026

Pour extrait conforme au registre,

Le maire,
Raphaël RAPIN

MAIRIE DE GUISSENY 29880

Le secrétaire de séance,
Jean-Louis BONDU